



AUDISOL

Le Cabinet de l'Economie Sociale et Solidaire

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables et sur la liste des commissaires
aux comptes de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/06/2024

Association LA CAMILLIENNE SPORTS 12ème

12 rue des Meuniers

75012 PARIS

Association LA CAMILLIENNE SPORTS 12ème

12 rue des Meuniers - 75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 Juin 2024

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA CAMILLIENNE SPORTS 12ème relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 25 novembre 2024

Commissaire aux comptes,

AudiSol

Delphine LUBRANI



Annexe 1

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSOCIATION LA CAMILLIENNE SPORTS 12

BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2024

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			-	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 541,18	4 541,18	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 039,35	3 464,04	575,31	979,25
Autres immobilisations corporelles	719,80	719,80	-	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	9 300,33	8 725,02	575,31	979,25
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours			-	
Avances et Acomptes Versés sur commandes				
Créances			-	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 264,43		9 264,43	7 296,00
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			-	
Autres	10 831,79		10 831,79	14 203,50
Valeurs mobilières de placement			-	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	66 666,02		66 666,02	27 327,35
Charges constatées d'avance	810,80		810,80	955,80
Total II	87 573,04	-	87 573,04	49 782,65
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	96 873,37	8 725,02	88 148,35	50 761,90

ASSOCIATION LA CAMILLIENNE SPORTS 12

BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2024

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	10 287,00	10 287,00
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	- 223 762,35	- 228 711,38
Excédent ou déficit de l'exercice	- 2 004,42	4 949,03
Situation nette (sous total)	- 215 479,77	- 213 475,35
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	- 215 479,77	- 213 475,35
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		3 672,00
Total III	-	3 672,00
Fonds dédiés	-	-
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	-	3 672,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	56 000,00	78 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	17 503,83	19 908,89
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	25 159,28	25 170,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	172 307,56	132 696,35
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	32 657,45	4 790,00
Total IV	303 628,12	260 565,25
Ecarts de conversion Passif (V)	-	
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	88 148,35	50 761,90

ASSOCIATION LA CAMILLIENNE SPORTS 12
COMPTE DE RESULTAT au 30 Juin 2024
Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	43 705,00	40 905,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	7 100,00	643,00
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	503 513,97	522 749,06
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	63 625,00	58 846,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	3 000,00	12 000,00
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 429,01	29 064,59
Utilisations des fonds dédiés		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits		
Total I	641 372,98	664 207,65
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		60,00
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	316 314,72	294 820,67
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 575,12	3 187,11
Salaires et traitements	183 239,28	194 500,21
Charges sociales	142 800,78	142 536,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	403,94	403,94
Dotations aux provisions		3 672,00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 514,35	16 438,30
Total II	647 848,19	655 618,64
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 6 475,21	8 589,01
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 823,40	872,62
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	1 823,40	872,62
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 823,40	872,62
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 4 651,81	9 461,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 527,89	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	5 527,89	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 880,50	4 512,60
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	2 880,50	4 512,60
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 647,39	- 4 512,60
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	648 724,27	665 080,27
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	650 728,69	660 131,24
EXCEDENT OU DEFICIT	- 2 004,42	4 949,03
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Objet social, activités et missions sociales réalisées et moyens mis en œuvre :

➤ Objet Social, nature et périmètre des activités et missions sociales réalisées

La Camillienne Sports 12 est une association chrétienne agréée « Sports ».

Elle accueille enfants et adultes sans aucun objectif prosélyte et sans aucune considération de religion ni d'opinion. S'inspirant des valeurs fondamentales de solidarité et de respect de l'autre, La Camillienne Sports 12 veut mettre à la portée de tous des activités sportives qui visent au développement de la personne dans toutes ses dimensions. En outre, La Camillienne Sports 12 crée des liens sportifs avec les habitants et les structures des quartiers de l'arrondissement au travers d'actions communes.

Elle s'engage notamment, dans ce sens, à promouvoir, soutenir et favoriser les activités suivantes :

- les séances de culture physique ou de sport
- les séances d'entraînement
- les compétitions sportives
- les sorties, les stages sportifs
- la formation des Éducateurs

le sport devant être un outil de prévention contre la violence, le racisme, le sexisme et le sectarisme.

Aujourd'hui la Camillienne Sports 12 propose une quinzaine d'activités sportives avec environ 1400 pratiquants dont 980 licenciés.

➤ Moyens mis en Œuvre

L'association dispose de locaux d'une surface totale de 488 m², situés au 12 Rue des Meuniers - 75012 Paris dont un dojo de 85 m².

La Camillienne Sports 12 intervient aussi sur les terrains et stades de la ville de Paris pour les activités foot, tennis, natation, roller et escalade, à savoir :

- Centre sportif Léo Lagrange, 68 Bd Poniatowski, 75012 Paris
- Centre Sportif Alain Mimoun, 15 Rue de la Nouvelle-Calédonie, 75012 Paris
- Stade Louis Braille, 24 Rue Louis Braille, 75012 Paris
- Gymnase Reuilly, 11 Rue Antoine-Julien Hénard, 75012 Paris
- Piscine Jean Boiteux, 13 Rue Antoine-Julien Hénard, 75012 Paris
- T.E.P Carnot, 26 Bd Carnot, 75012 Paris

Elle compte une trentaine de salariés (dont beaucoup à temps très partiel – seulement quelques heures de travail par semaine), représentant 6 ETP à l'année et quelques bénévoles.

L'association s'appuie au quotidien sur les moyens administratifs et logistiques de l'Association LA CAMILLIENNE (Direction, Secrétariat, Comptabilité notamment), pour assurer ses obligations réglementaires et administratives.

Elle dispose des moyens techniques nécessaires à ses activités (ordinateurs portables, photocopieurs, matériels d'animation, ...), ainsi que du soutien financier de partenaires associatifs et institutionnels.

Faits majeurs de l'exercice :

Aucun fait majeur de nature à être signalé, n'a eu lieu au cours de cet exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions des règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 (qui réforme le règlement CRC 99-01) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect :

- du principe de prudence,
- de la continuité d'exploitation,
- de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

➤ **Dérogation à une méthode comptable**

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

Autres informations sur les règles comptables :

Les informations ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Immobilisations

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissements, mises au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

➤ **Mouvements des immobilisations brutes :**

Désignation.	Valeurs brutes début exercice.	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin d'exercice.
		Acquisitions. Réévaluations	Cessions. Virements.	
<u>Immobilisations incorporelles.</u>				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours.				
Avances et acomptes sur incorporelles				
Total :	0	0	0	0
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
Terrains				
Constructions	4 541			4 541
Installations techniques, matériels et outillages	4 039			4 039
Autres immobilisations corporelles	720			720
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisation en cours				
Avances et acomptes				
Total :	9 300			9 300
<u>Immobilisations financières.</u>				
Participations.	0			
Créances rattachées à des participations	0			
T.I.A.P.	0			
Autres titres immobilisés.				
Prêts.				
Autres Immobilisations financières				
Total :		0	0	0
<u>Total Général :</u>	9 300	0	0	9 300

➤ **Mouvements des amortissements :**

Immobilisations amortissables.	Amortissements début exercice.	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
		Dotations	Diminution	
<u>Immobilisations incorporelles.</u>				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours.				
Avances et acomptes sur incorporelles				
Total :	0	0	0	0
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
Terrains				
Constructions	4 541			4 541
Installations techniques, matériel outillage industriels	3060	404		3 464
Autres immobilisations corporelles	720			720
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisation en cours				
Avances et acomptes				
Total :	8 321	404	0	8 725
Total Général :	8 321	404	0	8 725

➤ **Modes et durées d'amortissement**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Nature de l'immobilisation	Amortissement	Durée de l'amortissement
Installation agencement et construction	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel sportif	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

➤ **Mouvements des immobilisations corporelles.**

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 9 300	+8 321	+979
Réévaluation de l'exercice			
Investissements de l'exercice			
Dotations de l'exercice		+ 404	- 404
Cessions ou mises hors service			
Valeur en fin d'exercice	=9 300	= 8 725	= 575

➤ **Mouvement des Immobilisations financières**

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	
Acquisitions	
Cessions, mises hors service, ou diminutions	
Valeur en fin d'exercice	0

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat sans les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation - déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Mode de valorisation des stocks

Désignation	Mode de valorisation
Marchandises (Equipements de foot)	Dernier prix d'achat connu

Avances et acomptes versés sur commandes

Les avances et acomptes suivants ont été constatés :

Rubriques	Total
Acomptes Fournisseurs	0
TOTAL	0

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances comprennent essentiellement les postes suivants :

Rubriques	Total	Echéances	
		Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an
Avance LPIF - Engagements sur saison 2024/2025	4 188 €	4 188 €	0
Participations Adhérents saison 2023/2024 non réglées	2 009 €	2 009 €	0
Service des subventions VVV	3 250 €	3 250 €	
Créances Diverses MAD Salles	7 177 €	7 177 €	
Subrogation/ ind journ.	610 €	610 €	0
Subvention à recevoir (FACEL)	2 500 €	2 500 €	0
Autres créances diverses	362 €	362 €	
Personnel - Avances et acomptes			0
TOTAL	20 096 €	20 096 €	0

Comptes de régularisation actif

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitations	Financières	Exceptionnelles
	Du	Au			
REMB cotisations Foot 24/25	01/07/2024	30/06/2025	220 €		
District de Paris Football	01/07/2024	30/06/2025	591 €		
TOTAL			811 €		

Fonds associatifs et réserves

Fonds Propres	Au 01/07/2023	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Au 30/06/2024
Fonds Associatifs				
Réserves diverses	10 287 €			10 287 €
Report à nouveau	- 228 711 €	4 949 €		- 223 762 €
Résultat de l'exercice	4 949 €		- 2 004 €	- 2 004 €
TOTAL	- 213 475 €		- 2 004 €	- 215 479 €

Fonds dédiés

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

Aucun fonds dédié n'a été perçu au cours de l'exercice clôturant le 30/06/2024.

Dettes

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (auprès du Diocèse)	56 000 €		44 000 €	12 000 €
TOTAL	56 000 €		44 000 €	12 000 €

Comptes de régularisation passif

Détail des produits constatés d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	Du	Au			
Participations des adhérents FOOT sur saison 2024 / 2025	01/07/2024	30/06/2025	2 120 €		
Mangopay Stages FOOT	01/07/2024	30/06/2025	4 616 €		
Participations CAPOERA	01/07/2024	30/06/2025	329 €		
Participations TENNIS	01/07/2024	30/06/2025	4 300 €		
Participations ESCALADE	01/07/2024	30/09/2025	12 113 €		
Participations ROLLER	01/07/2024	30/06/2025	639 €		
Participations JUDO	01/07/2024	30/06/2025	777 €		
Participations KARATE	01/07/2024	30/06/2025	1 763 €		
Subv. FDVA	01/07/2024	30/06/2025	6 000 €		
TOTAL			32 657 €		

Produits d'exploitation

➤ **Cotisations**

Les adhésions appelées et perçues par l'association pour la saison 2023/2024 s'élèvent à 36 270€. En y ajoutant les 7 435 € de droits d'entrée, le montant des cotisations de l'exercice s'élève à 43 705 €

➤ **Autres produits d'exploitation**

Participations aux activités :	446 265 €
Manifestations et sorties :	57 249 €
Vente de marchandises	7 100 €
Produits de Mécénat	3 000 €
Subventions d'exploitation	63 625 €
Total autres produits d'exploitation :	577 239 €

➤ **Transferts de charges d'exploitation**

Aides services civiques	2 825 €
Aides à l'emploi (apprentissage)	13 167 €
Participation « Chantier » sur activité Natation	765 €
Total Transferts de charges d'exploitation :	16 757 €

Produits financiers

Les produits financiers de la structure sont exclusivement issus de placements de trésorerie sur un livret d'épargne.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Les produits exceptionnels comprennent essentiellement :

Produits exceptionnels sur opérations de gestion :	0 €
Produits sur exercices antérieurs	5 528 €
Dons manuels	0 €
Total des produits exceptionnels	5 528 €

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Les charges exceptionnelles comprennent essentiellement :

Pénalités sportives (FOOT)	2 881 €
Total des charges exceptionnelles	2 881 €

Autres informations

➤ **Engagements donnés et reçus :**

La structure n'a donné aucun engagement, en dehors de la location financière du photocopieur.

➤ **Engagements financiers reçus :**

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.

➤ **Spécificités associatives.**

L'association ne bénéficie pas de :

- La mise à disposition gratuite de locaux, terrains ou installations
- La mise à disposition gratuite de personnels
- La prise en charge de certaines dépenses

Par ailleurs, les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partie du Conseil d'Administration et sont toutes des personnes bénévoles. Elles ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte de l'association.

➤ **Effectifs :**

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6,0	
Ouvriers		
TOTAL	6,0	

➤ **Détail des charges à payer :**

Désignation	Montant
Fournisseurs, Factures non parvenues	3 546 €
Congés Payés	11 264 €
Charges sociales sur congés payés	2 964 €
FPC à payer	2 361 €
Concessions 2023 / 2024	37 900 €
LAHO business / Cocktail Dinatoire Tennis	1 700 €
Total :	59 735 €

➤ **Echéance des créances :**

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres Immobilisations financières			
Usagers et comptes rattachés	9 264 €	9 264 €	
Subventions à recevoir (VVV et FACEL)	5 750 €	5 750 €	
Autres créances	5 082 €	5 081 €	
Total	20 096 €	20 096 €	

➤ **Echéance des dettes :**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédit				
Emprunts et de dettes financières diverses	56 000 €		44 000€	12 000 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 504 €	17 504 €		
Dettes fiscales et sociales	25 159 €	25 159 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Compte de liaison avec LC	130 888 €	130 888 €		
Autres dettes	41 420 €	41 420 €		
Produits constatés d'avance	32 657 €	32 657 €		
Total	303 628 €	247 628 €	44 000 €	12 000 €

➤ **Provisions et dépréciations :**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges		3 672 €		3 672 €	0 €
Dépréciation	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés				
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations				